

## **Empowerment, self-help groups et solidarité démocratique en Inde<sup>1</sup>**

Isabelle Guérin et Jane Palier

La microfinance s'est fortement développée depuis une quinzaine d'années, sous l'impulsion des organisations internationales, des ONG ainsi que des autorités publiques<sup>2</sup> ; l'Inde n'échappe pas à ce scénario. Diverses études d'impact récentes permettent de brosser un état des lieux et de confirmer les principales tendances observées sur l'ensemble du globe<sup>3</sup>. Certes, certaines monographies donnent des résultats très mitigés voire même inquiétants ; on ne parle plus d'*empowerment* mais de *disempowerment*<sup>4</sup> ou encore d'*over-empowerment*<sup>5</sup>. Néanmoins, différentes études combinant méthodes qualitatives et quantitatives – y compris longitudinales – mettent bel et bien en évidence divers effets très positifs, tout en soulignant les limites de l'outil. D'un point de vue strictement économique, l'impact de la microfinance se mesure en termes de diminution de la pauvreté et d'augmentation des revenus<sup>6</sup>, mais aussi et peut-être surtout en termes d'augmentation des capacités d'épargne<sup>7</sup>, de diminution de la vulnérabilité<sup>8</sup> et enfin d'amélioration de la consommation, en particulier en matière de dépenses d'éducation et de santé<sup>9</sup>. En l'absence de mesures complémentaires (formation, services divers d'appui à la création d'entreprises), il est en revanche beaucoup plus délicat de promouvoir *via* la microfinance des activités génératrices de revenus pérennes<sup>10</sup>, et plus encore de remettre en question la forte division sexuée des activités productives et leur caractère foncièrement hiérarchique<sup>11</sup>. Il n'est finalement pas rare que les organisations de microfinance indiennes se limitent à

faire du crédit à la consommation<sup>12</sup>, sans pour autant se substituer aux prêteurs privés qui conserve de multiples avantages comparatifs<sup>13</sup>. En matière d'évolution des pouvoirs de décisions au sein du ménage, on note des impacts très variés et de telles différences proviennent probablement de la diversité des contextes et des rapports de genre en vigueur (très variables selon l'appartenance de caste par exemple) ainsi que des méthodologies employées, tant celles des organismes de microfinance que celles des évaluateurs<sup>14</sup>. Plusieurs recherches montrent également que les groupes d'emprunteurs se présentent comme des espaces de parole et d'action collective limitant l'isolement, le repli sur soi et favorisant le renforcement mutuel et l'entraide<sup>15</sup>, en revanche l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être profite surtout aux responsables de groupe<sup>16</sup>.

Qu'en est-il de la capacité de la microfinance à lutter contre des inégalités de plus long terme et à impulser des dynamiques de changement social ? C'est probablement sur ce point que les avis sont les plus partagés. Alors que certains auteurs n'hésitent pas à analyser la microfinance comme un outil au service de la « révolution » des inégalités, en particulier les inégalités de genre<sup>17</sup>, d'autres en revanche se montrent beaucoup plus réservés voire sceptiques<sup>18</sup> quand ils n'accusent pas la microfinance de renforcer les disparités et les hiérarchies<sup>19</sup>. Les résultats de ces études sont sans ambiguïtés : de toute évidence, les effets structurels de la microfinance sont pour le moment limités et il convient de garder raison quant aux vertus supposées de l'outil. On peut néanmoins s'interroger sur ces potentialités, et c'est précisément l'objet de cet article.

Comme le montre Jean-Michel Servet dans sa contribution à cet ouvrage, le mouvement d'expansion de la microfinance s'appuie en Inde sur l'essor de *self-help groups* (SHG) qui sont des groupes solidaires d'une vingtaine d'épargnants et d'emprunteurs, principalement des femmes vivant en milieu rural. Selon la National Bank for Agriculture and Rural Development (NABARD)<sup>20</sup>, émanation de la banque centrale indienne qui a fortement poussé à l'expansion de ce mouvement, plus d'un million de groupes avaient été formés au 31 mars 2004 (soit plus de 17 millions de familles touchées) et avaient bénéficié de plus de 30 milliards de roupies de prêts bancaires (soit environ 545 millions d'euros). La fonction première de ces groupes est celle

d'intermédiation financière : leur raison d'être est de permettre à leurs membres d'accéder à des services d'épargne, de crédit et dans certains cas d'assurance. Cet accès passe par la création de passerelles entre ces groupes et les banques indiennes, très souvent par l'intermédiaire d'ONG. Les SHG sont en outre considérés comme des plates-formes d'accès à « plus de pouvoir » (*empowerment*). Depuis quelques années, les termes d'*empowerment* (accès à plus de pouvoir) et de *self-help* (entraide) sont probablement parmi les plus communément employés pour désigner les initiatives de la société civile contemporaine indienne. Ces deux termes sont néanmoins très ambigus : les différentes définitions qui leur sont données sous-tendent des conceptions de la solidarité et du changement social radicalement différentes. En s'appuyant sur une analyse du discours des acteurs du développement (organisations internationales, ONG et autorités publiques indiennes) ainsi que sur de premières investigations empiriques, ce texte propose d'analyser les potentialités réelles du mouvement des SHG en termes de solidarité démocratique, c'est-à-dire conçue comme un principe de démocratisation de la société résultant d'actions collectives.

### **L'empowerment : un processus neutre ou par nature politique ?**

Comme le soulignent Elisabeth Hofmann et Kamala Marius-Gnanou dans leur contribution à cet ouvrage, s'entendre sur une définition claire et consensuelle du terme *empowerment* n'est guère réaliste – ni même souhaitable compte tenu de sa dimension subjective et relative à un contexte socioculturel donné. Il est néanmoins possible de repérer deux principales tendances, souvent implicites, qui sous-tendent la plupart des tentatives de définition : celles qui plaident pour une conception neutre du processus d'*empowerment*, et celles au contraire qui en font un processus intrinsèquement politique et conflictuel<sup>21</sup>. Pour les premiers, il s'agit de permettre à tous de prendre conscience de ses droits et de les exercer mais aussi d'être capable de formuler et de concrétiser ses propres choix grâce à un cadre institutionnel adapté. Pour les seconds, le processus d'*empowerment* est nécessairement conflictuel dans la mesure où il implique une contestation et une

modification des rapports de pouvoir existants dans une société. La différence est donc moins dans le résultat espéré ou l'objectif final – qui n'est finalement que la constitution d'une société d'êtres humains libres en droit et capables d'agir – que dans les *moyens* d'y parvenir. De multiples travaux ont bien montré que sur la scène mondiale, l'usage du terme *empowerment* n'implique pas de transformations radicales des structures de pouvoir existantes ni une libération des différentes formes d'oppression : il suppose plutôt la création d'un environnement stable dans lequel chacun a un droit égal à participer<sup>22</sup>. Il met donc davantage l'accent sur la création d'organisations représentant la société civile ou la participation aux institutions existantes plutôt que sur leur remise en cause. Quand est-il du mouvement plus général des SHG indiens ? S'agit-il d'un mouvement neutre et favorable au *statu quo* ou bien peut-on considérer qu'il porte en lui les germes d'une véritable contestation des causes structurelles des inégalités ? Certains auteurs se sont déjà prononcés sur cette question. S. Rabindranathan<sup>23</sup>, adoptant une perspective historique, compare le mouvement des SHG à d'autres mouvements sociaux indiens plus anciens et axés eux aussi sur la notion de *self-help* (entraide). D'après l'auteur, la différence est fondamentale : alors que les initiatives précédentes s'apparentent à de véritables mouvements de lutte autour d'actions collectives, bon nombre de SHG ne sont focalisés que sur les seuls besoins économiques des femmes.

L'étude récente de S. Mohanakumar et S.S. George<sup>24</sup> va encore plus loin dans la critique du mouvement actuel des SHG. En s'appuyant sur l'exemple du Kerala, les deux auteurs cherchent à démontrer que, non seulement les micro-entreprises créées par des membres de SHG n'améliorent pas le revenu et l'emploi des femmes – ou leur *empowerment* économique – mais accentuent leur exploitation à travers des charges de travail accrues pour des salaires dérisoires. Selon eux, la manière dont sont conçues et pensées les politiques qui encadrent le soutien à la création de SHG jouent un rôle déterminant. Alors que les premières créations de SHG s'inscrivaient dans une approche globale et favorable à une réelle redistribution des pouvoirs, le changement de gouvernement au Kerala en 2001 se serait traduit par une modification radicale de l'idéologie sous-jacente au mouvement des SHG, le transformant en un simple outil au service de la création d'entreprise.

Par rapport aux critiques précédentes, nos propres observations nous incitent à être plus nuancés. Certes, l'instrumentalisation du concept d'*empowerment* par les SHG ne fait aucun doute – et elle est largement facilitée par la résonance gandhienne de l'expression *self-help* qui lui donne de fait une certaine popularité. Néanmoins, dans le contexte indien où la démocratie reste encore très *formelle* et *inégalitaire*, en particulier à l'égard des femmes et des autres catégories marginalisées telles que les intouchables, les populations tribales, les SHG sont l'espoir d'une pratique démocratique.

### **Une certaine galvanisation du concept gandhien *self-help***

En cette d'année 2004, la microfinance n'a probablement jamais été autant soutenue par les autorités publiques indiennes. Les engagements du *Common Minimum Program*, dont les principales directives ont été annoncées par le *United Progressive Alliance* en juin 2004, laissent entrevoir un soutien massif à l'offre de crédit, en particulier en direction des toutes petites entreprises, de l'auto-emploi et enfin du crédit rural, lequel est promis à une véritable « renaissance ». Les SHG représentent le véhicule privilégié de cette accélération de l'interventionnisme étatique.

La notion de *self-help* est très ambivalente et peut être comprise de diverses manières<sup>25</sup>. Dans la tradition gandhienne, le terme apparaît de manière **implicite** dans deux des concepts qui ont forgé la pensée du Mahatma<sup>26</sup>. C'est d'abord celui de *swadeshi* qu'il est d'usage de traduire en anglais par *self-reliance*, il renvoie autant à la notion matérielle d'autosuffisance (à l'échelle individuelle, familiale ou encore nationale) qu'à la valorisation de la personne humaine. Comme le soulignait Gandhi, outre l'idée d'autosuffisance, *swadeshi* signifie également « reliance on our own strength ». C'est ensuite celui de *swaraj* dont la traduction anglaise est *self-rule*. Dans l'esprit gandhien, se gérer soi-même vise surtout à s'émanciper à l'égard de multiples forces de coercitions voire d'exploitation. Dans le contexte de l'époque, la notion de *self-rule* exprimait autant une résistance à l'égard de la puissance coloniale, de l'impérialisme matérialiste étranger qu'envers les castes et classes dominantes. Insister sur la capacité à s'autodéterminer, c'est aussi un pari lancé sur les qualités et la

force intrinsèques de chacun, qu'il s'agisse du corps, de l'esprit ou encore de l'âme. Enfin, s'autodéterminer et s'autogérer, dans l'esprit gandhien, n'est pas pour autant synonyme d'individualisation. L'épanouissement personnel est conçu comme un processus indissociable de relations de solidarité et de coopération. En même temps, et c'est ici que le terme *self-help* devient ambivalent, être *self-help* peut tout autant signifier compter sur soi-même et personne d'autre, affirmer son indépendance ou y être condamné faute de soutien de son entourage. Entre affirmer la maîtrise de soi, s'affranchir de liens de subordination et s'isoler du reste du monde, la frontière est ténue. Or si la notion de *self-help* a autant de succès aux États-Unis, c'est qu'elle s'inscrit dans toute une autre tradition que la tradition indienne gandhienne<sup>27</sup>. On est beaucoup plus proche de l'héritage calviniste selon laquelle chacun doit réaliser son propre salut, Dieu n'aidant que ceux qui s'aident eux-mêmes. Certes, le *self-help* à l'américaine est souvent invoqué pour expliquer les *success-stories* d'entrepreneurs ayant fait fortune alors qu'ils partaient de rien, et à qui la société américaine a donné la liberté d'entreprendre. Mais le *self-help* à l'américaine, c'est aussi, et de plus en plus semble-t-il, des millions de pauvres sommés de se prendre en charge et de s'auto-suffire car plus personne, ni leur famille, ni l'État, ne peut rien pour eux. De toute évidence, l'hyper-individualisme l'emporte sur la valorisation de la personne humaine. Avec la généralisation des politiques publiques de lutte contre la pauvreté de type *workfare*, consistant en une mise au travail généralisée des plus pauvres, la notion de *self-help* n'a probablement jamais été aussi populaire aux États-Unis. Ce plaidoyer pour le *self-help* va de pair avec une atrophie croissante des dépenses publiques et une précarisation généralisée des contrats de travail, l'insécurité permanente étant devenue le soi-disant moteur des ambitions et des aspirations personnelles.

Revenons au contexte indien : les SHG peuvent-ils être considérés comme un instrument de responsabilisation individuelle au service de la survie quotidienne ou bien comme un outil de promotion des forces individuelles et collectives ? Les autorités publiques, quel que soit leur degré de centralisation, délèguent de plus en plus de missions aux SHG. Au-delà de leur rôle d'intermédiaire financier, bon nombre de SHG se voient transformés en de véritables courroies de transmission des

programmes gouvernementaux et deviennent – ou du moins sont supposées devenir – des acteurs clefs du développement économique et social (et même durable) local ainsi que de la vie démocratique locale. Les exemples suivants, empruntés au Tamil Nadu, serviront d'illustration.

On compte d'abord sur les SHG pour dynamiser l'économie locale : transformation des feuilles de thé dans les Nilgiris, production de lait, élevage de poisson, production de fibre de noix de coco ou encore réparation d'appareils ménagers électriques sont autant d'activités productives qui sont désormais confiées aux SHG dans le cadre de programmes publics<sup>28</sup>. On compte également sur les SHG pour promouvoir l'entrepreneuriat. Début 2004, 130 000 femmes ont ainsi bénéficié de l'*Entrepreneurship Development Programme*<sup>29</sup>, à condition toutefois qu'elles soient membres de SHG<sup>30</sup>. D'autres initiatives locales vont dans le même sens : la compétition pour la *best business idea*<sup>31</sup> organisée dans les villages puis au niveau du groupe de village ou *block* et du district de Coimbatore s'adresse-t-elle aussi aux membres de SHG. Ceux-ci deviennent également des promoteurs du développement durable. Citons à titre d'exemple des programmes de promotion de l'agriculture biologique (culture de plantes médicinales alternée à celle du riz), de sécurité alimentaire ou de commerce équitable (gestion de boutiques de nourriture subventionnée ou de magasins de commerce équitable<sup>32</sup>). Les SHG sont également sollicités en tant que fournisseurs publics : ainsi dans dix *blocks* du district de Perambalur, dix SHG ont été identifiés pour alimenter les cantines scolaires en bois de chauffage et dix autres pour la fourniture de poudre de *sambar*<sup>33</sup>. Chaque année, la journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars, est l'occasion de diverses initiatives en faveur du développement local et, ici encore, les SHG sont les premiers acteurs à être mobilisés. Citons par exemple le nettoyage de réservoirs d'eau envahis par les mauvaises herbes dans le village d'Essanai : trente femmes de six SHG avaient ainsi été enrôlées<sup>34</sup>. Les SHG sont également sollicités pour l'entretien ou la gestion de biens collectifs : entretien et maintenance de bornes fontaines, construction et gestion de latrines dans un hôpital public<sup>35</sup>.

On compte également sur les SHG pour faciliter la circulation de l'information relative aux programmes gouvernementaux. Alors que l'Inde regorge de programmes publics en tout genre, on sait

que l'accès et l'usage des programmes en question par ceux qui sont supposés en bénéficier est beaucoup plus limitée<sup>36</sup>. Corruption, malversations et détournements divers, mauvaise identification des bénéficiaires potentiels expliquent entre autres le succès très mitigé de ces programmes. Le déficit d'information est aussi largement en cause. Bon nombre de personnes, et en particulier les plus marginalisées – que les autorités publiques qualifient de « maillons faibles » (*weaker sections*) – ignorent totalement leurs droits. Il est ainsi courant qu'une large partie des fonds qui leur sont destinés reste inemployée. Pourquoi ne pas recourir aux SHG, supposés proches des populations et probablement plus impartiaux que bon nombre de fonctionnaires, pour disséminer l'information et jouer un rôle que l'on peut qualifier de « médiateur social » ? Prenons l'exemple du programme RASI – *Rural Access Service through Internet* – lancé récemment afin d'améliorer la diffusion d'informations de l'administration d'État vers les villageois et de transmettre leurs demandes aux pouvoirs publics<sup>37</sup>. Cette interaction directe serait facilitée par l'acquisition d'un ordinateur d'une valeur de 60 000 roupies (1200 euros) par des femmes lettrées, membres de SHG, et financé à 50% par une subvention publique et 50% par un prêt bancaire. Dans le même ordre d'idées, des journées de « réclamations » ont été organisées début mars 2004 à Dindigul pour permettre aux SHG n'ayant bénéficié d'aucun programme public de déposer une pétition<sup>38</sup>. De manière générale, on compte sur les SHG pour « disséminer l'information à propos des programmes sociaux publics parmi la population rurale »<sup>39</sup> : ils sont alors chargés au sein des *Village Development Committees* de repérer les enfants souffrant de malnutrition et d'identifier les personnes handicapées ou indigentes susceptibles d'être éligibles à certains programmes publics.

Les SHG sont aussi sollicités pour faciliter la participation des femmes à la vie politique locale. Depuis 1992, deux amendements constitutionnels rendent obligatoire un quota de un tiers de femmes au sein des assemblées locales élues, les *Panchayatis Raj Institutions*<sup>40</sup>. Comme cette disposition est encore mal appliquée<sup>41</sup>, on compte désormais sur les SHG pour informer leurs membres et les inciter à se porter candidates. Ainsi, 2 612 femmes membres de SHG ont été élues lors des dernières élections locales organisées au Tamil Nadu en 2001, sachant que 131 135 sièges étaient à



pouvoir dont 44 045 réservés aux femmes<sup>42</sup>. Ce résultat serait plus dérisoire sans l'implication des SHG. Sans aller jusqu'à se porter candidates, les femmes membres de SHG sont largement incitées à exprimer leurs revendications, soit par le biais des *Panchayat Level Federations* lorsqu'elles existent, soit en participant aux *gram sabha*, conseils de village dont la fonction est uniquement consultative. Lors des dernières élections nationales au printemps 2004, les SHG ont largement été mobilisés dans la campagne pour le « droit à l'information » qui visait à assurer – ou du moins à améliorer – la transparence des procédures électorales. Les SHG seraient donc aussi chargées d'améliorer le fonctionnement de la démocratie locale. Le scénario inverse, c'est-à-dire une instrumentalisation des SHG au service de pratiques politiques clientélistes, est malheureusement tout aussi probable. Les femmes, longtemps négligées par les campagnes électorales, ont massivement voté lors des élections locales de décembre 2003. Depuis lors les deux principaux partis, le *Bharatiya Janata Party* (BJP) et le *Congrès*, rivalisent de propositions destinées à attirer les votes féminins. Certaines sont directement liées à des revendications féministes (relèvement de l'âge minimum du mariage, interdiction des fœticides féminins), tandis que d'autres sont beaucoup plus prosaïques (offre de tickets de rationnement ou mesures de prohibition de l'alcool). Dans ce processus de captation des votes féminins, les SHG représentent l'espoir de campagnes de masse à moindre coût. L'utilisation des SHG comme banques de vote a été une source de polémique permanente lors des semaines qui ont précédé les élections nationales du printemps 2004. Au Tamil Nadu, la commission chargée de surveiller le bon déroulement des élections a été saisie par le CPI(M)<sup>43</sup>, celui-ci accusant le parti au pouvoir, l'AIADMK<sup>44</sup>, de tenter d'accaparer les votes de membres de SHG par des promesses de récompenses, par la distribution de saris ou même par la menace. L'AIDWA<sup>45</sup>, une organisation féministe liée au CPI(M), a aussi largement dénoncé les stratégies d'influence des partis politiques. Elle invite les femmes à mieux réfléchir à leur vote et à tenir compte du sort des promesses faites par les politiques au pouvoir. Beaucoup d'ONG dénoncent les effets des cadeaux et dons divers aux membres de SHG car ils s'opposent à la responsabilisation et l'autonomisation qu'elles s'évertuent à promouvoir<sup>46</sup>. Dans l'impossibilité de contrer ces interférences, les ONG informent les membres des SHG sur

leur droit, sur les différents partis en présence et les incitent à revendiquer davantage auprès des dirigeants de partis<sup>47</sup>. La politisation des SHG est un fait indéniable et nombre d'entre eux se dissolvent au moment des élections<sup>48</sup>. On ne peut prétendre l'éviter ; en revanche c'est peut être l'occasion pour les SHG de devenir des lieux d'apprentissage de la démocratie.

Intermédiation financière, développement économique et social local, gestion d'infrastructures collectives, amélioration de la transparence des institutions publiques, consolidation et renforcement de la vie démocratique locale..., sont autant de missions déléguées aux SHG ! On est bien loin du seul accès au crédit institutionnel<sup>49</sup>. Comment interpréter ce phénomène de délégation croissante ? Les partisans de l'*empowerment* sont les premiers à revendiquer une approche globale et holistique de la microfinance, c'est-à-dire combinant services financiers et non financiers (entrepreneuriat, marketing, développement local, etc.). En théorie, les avantages pourraient se mesurer tant en termes d'*empowerment* individuel que d'efficacité collective. Plusieurs questions se posent néanmoins. Tout d'abord, qui paye le coût de cette délégation de responsabilités ? Que les pauvres – et *a fortiori* les femmes pauvres – aient à endosser de nouvelles obligations au nom de leur *empowerment* apparaît trop souvent comme allant de soi. Il est louable de vouloir offrir de nouvelles sources d'emploi aux populations les plus marginalisées –des SHG de parents d'enfants handicapés, de personnes séropositives, d'eunuques ou de prostituées sont également formés<sup>50</sup> – mais à quel prix ? Le temps offert par ces femmes est souvent relèvé le plus souvent du bénévolat et non du travail rémunéré. Et même lorsqu'elles sont payées, comme par exemple dans la production de parapluies au Kerala, elles le sont souvent en dessous de leur contribution effective à la production<sup>51</sup>. Il existe également des coûts cachés non négligeables. Lorsque les femmes gèrent certains marchés publics, le versement de bakchichs à des intermédiaires est par exemple systématique. Lorsque les femmes gèrent les boutiques d'alimentation subventionnées, il est aussi très fréquent qu'une partie du stock de nourriture soit volée lors de son acheminement, et c'est bien évidemment aux femmes qu'incombe le remboursement. Enfin, délégation de responsabilité ne signifie pas toujours délégation de pouvoirs : dans quelle mesure les SHG ont-ils vraiment le choix de leurs nouvelles fonctions et des modalités

de leur mise en œuvre ? Diverses études d'impact présentent des conclusions mitigées : alors que la « participation » des populations est supposée optimiser l'efficacité des projets tout en contribuant à l'*empowerment* de ceux qui y « participent », il apparaît que l'argument des économies de moyens est probablement beaucoup plus prioritaire que celui de la redistribution de pouvoirs<sup>52</sup>.

Tout dépend finalement de la manière dont ces délégations sont mises en œuvre. Au pire, les obligations pesant sur les femmes s'alourdissent sans amélioration de l'efficacité collective. Après tout, les membres de SHG sont-ils plus honnêtes et impartiaux que les agents publics ? Au mieux, il y aura une corrélation positive entre les individuels et collectifs. Une évaluation précise des coûts – directs et indirects – et des impacts de ces actions est indispensable pour qu'il soit possible de juger de la légitimité et de l'efficacité des nouvelles formes de subsidiarité de l'action publique<sup>53</sup>.

### **SHG, démocratie et action collective féminine**

Au vu des risques abandonner ce type d'initiatives de peur qu'elles ne soient détournées de leurs objectifs premiers ? Le contexte démocratique indien nous amène à nuancer notre réponse. En Inde, le problème n'est pas l'absence ou l'insuffisance d'institutions démocratiques, mais celles des pratiques démocratiques, c'est-à-dire l'accès réel des personnes – en particulier les plus démunies – aux institutions démocratiques. Relisons Jean Drèze et Amartya Sen<sup>54</sup>. Le système électoral indien échappe en partie à la corruption qui gangrène le pays mais reste largement une coquille vide du fait de la pauvreté de l'information, du népotisme des élites locales, de la criminalisation d'un grand nombre de politiciens et, enfin, de l'ampleur des inégalités d'accès aux candidatures électorales. Toute démocratie digne de ce nom a besoin d'un système judiciaire impartial et efficace. Les institutions n'existent qu'en théorie comme en témoignent des millions de procès non traités, des procédures d'une lenteur démesurée ou encore l'omniprésence de la corruption. Aussi la protection juridique des citoyens n'est-elle pas assurée, au premier chef celles des plus démunis. Pire encore, le système judiciaire sert parfois même à harceler des plus démunis comme les intouchables.

La presse indienne, bien que de qualité et pluraliste, ne peut que contribuer faiblement à une prise de conscience car 10% seulement de la population y a accès. Les défaillances du système démocratique indien résulte aussi de l'extrême violence qui règne dans certaines régions (Gujarat, Kashmir, Bihar, Andhra Pradesh) par le fait de groupes d'insurrection armés mais aussi de forces militaires et para-militaires. Citons également les déplacements des populations dites tribales pour la construction de grands barrages ou pour des « motifs » écologiques, la persistance et le renforcement du travail forcé et de la servitude par dette, ou encore la proscription des malades du SIDA.

Drèze et Sen<sup>55</sup>, proposent, d'une part, de renforcer la capacité d'expression et de revendication des catégories marginalisées, d'autre part, d'organiser la transparence et la responsabilité publiques. La seule solution serait donc de renforcer les instances de démocratie locale et la société civile. Ils sont néanmoins conscients qu'il ne suffit pas de favoriser le développement dit « participatif », « communautaire », « coopératif » ou appelant toute autre forme d'action collective « impliquant » les populations. Toute action collective comporte des risques (communautarisation, appropriation du pouvoir par une minorité, récupération et instrumentation par l'environnement extérieur) auxquels la microfinance n'échappe pas – particulièrement en présence d'inégalités sociales antérieures fortes<sup>56</sup>. C'est pourquoi Drèze et Sen soulignent qu'il est primordial de ne pas céder au pessimisme lorsque les études menées concluent à des effets parfois pervers<sup>57</sup>. La démocratie comme *pratique* est nécessairement le fruit d'un apprentissage par l'action, une succession d'avancées et de reculs et suppose la création progressive d'une « culture de la participation ».

Des monographies de village<sup>58</sup> montrent que les SHG indiens – avec les ONG qui les supportent – peuvent jouer un tel rôle. et contribuer à faire régner un état de droit.

En milieu rural, très peu de familles se préoccupent de faire établir des certificats de naissance, or ceux-ci sont le seul moyen de se faire reconnaître officiellement comme appartenant à la caste des intouchables ou à une population tribale et, donc, de prétendre bénéficier programmes publics qui leur sont destinés. Tout document administratif peut toujours être obtenu *a posteriori* en « amadouant » un fonctionnaire, mais on peut aussi y substituer

une attestation sur l'honneur établie par une notabilité statut auquel peuvent prétendre plus en plus de SHG. IL en est de même pour les cartes d'alimentation et plus généralement l'éligibilité à tout nouveau programme public.

Les SHG ne sont pas les seuls ni les premiers à s'impliquer dans ce type d'action<sup>59</sup>. Bon nombre de villages ont leur assistants sociaux – individus isolés ou groupes de personnes – qui se donnent pour mission d'œuvrer pour le bien-être de leur communauté : entretien des voies publiques et de l'éclairage, transmission de l'information relative aux programmes gouvernementaux, soutien à certaines personnes ou familles en difficulté, etc. Jusqu'à présent, cette action sociale était une responsabilité éminemment masculine, du fait des contacts avec l'extérieur qu'elle suppose. Les SHG ont permis de féminiser cette action sociale et de l'orienter vers la satisfaction de besoins et de revendications plus spécifiquement féminins : la lutte contre la distillation illégale d'alcool et l'alcoolisme masculin, l'amélioration des transports publics et de l'éclairage public... Dans ce dernier cas, on n'imagine mal à quel point la mobilité des femmes rurales en est tributaire. Le terme tamoul *veli* ou *veliyē*<sup>60</sup> désigne ce qui se trouve hors des espaces familiaux, – la maison, les rues environnantes – c'est-à-dire l'espace « extérieur » en quelque sorte interdit aux femmes.. Une femme se déplace rarement seule dans le *veli* ; son allure doit être « parfaite » car elle est y évaluée et jugée ; son apparence (tenue vestimentaire, coiffure, bijoux) revêt une telle importance qu'elle suppose une préparation longue et minutieuse. Dès que la nuit tombe (entre 17 et 18h), on prend prétexte de l'insécurité (agression sexuelle par des hommes ou des « démons ») pour exclure toute sortie. C'est la réputation de la famille entière qui est en jeu ; sortir la nuit sans crainte d'agression témoigne de « mauvaises mœurs ». La nuit est un univers essentiellement masculin que seul un éclairage public permet aux femmes d'affronter : « la lumière permet de sécuriser les lieux, elle agit aussi comme un garant de la réputation puisque les déplacements 'à la lumière' sont moins 'suspects' que des déplacements nocturnes »<sup>61</sup>.

Neuf SHG sur dix sont féminins. Bon nombre d'entre eux fonctionnent grâce à un animateur ou à une animatrice ; il n'est pas rare que toute action s'arrête en son absence. Cette faible autonomie explique les risques d'instrumentalisation déjà évoqués

dans un pays où l'action collective féminine en milieu rural est une innovation. De multiples formes d'action collective, souvent de nature informelle, existent, mais il est extrêmement rare que les femmes y participent<sup>62</sup>. En dépit de structures administratives décentralisées supposées gérer nombre de problèmes locaux (*panchayats* administratifs), le pouvoir reste encore très largement entre les mains de *panchayats* traditionnels représentant les intérêts de chaque caste au sein d'un même village. Ces instances traditionnelles sont composées d'hommes influents. Les femmes en sont totalement exclues bien que la Constitution prévoit que 30% des sièges doivent leur être réservés. Celles-ci assument principalement deux fonctions : organisation des fêtes du village ou plutôt du quartier, l'un des moments forts de la vie collective locale, et gestion des conflits locaux. Il s'agit essentiellement de conflits de voisinage, souvent liés aux terres, au partage de l'eau, à des dettes non remboursées ou encore à des problèmes considérés en Occident comme relevant essentiellement de la sphère privée, par exemple les adultères ou les mariages inter-castes. On observe ensuite une multitude de groupes, dont très peu sont orientés vers l'intérêt général (à l'exception des groupes d'action sociale et de certaines antennes politiques locales). D'autres sont basés sur l'appartenance professionnelle : chauffeurs de pousse-pousse, ouvriers agricoles, etc. Les groupes d'ouvrières agricoles existent, mais il s'agit de groupes très éphémères, constituées par une *maistry* (c'est-à-dire celle qui recrute pour un exploitant agricole local) pour un travail collectif agricole ponctuel. Chaque village comporte généralement plusieurs *fans clubs* – phénomène très répandu compte tenu de la popularité de certaines stars de cinéma, et la plupart de ces groupes ont également des connexions politiques fortes (nombre de politicien(ne)s ont d'abord été des vedettes de cinéma). L'existence de tontines (*chit funds*) est assez fréquente, les femmes y ont accès et peuvent même en organiser de purement féminines ; en revanche, contrairement aux pratiques africaines les plus courantes, ces *chit funds* ont une dimension essentiellement financière et relativement peu sociale.

Il existe bien des groupes féminins de discussions, informels et spontanés. Compte tenu de la proximité très forte entre habitations voisines – on pourrait même parler de promiscuité –, compte tenu également de la quasi-absence des hommes pendant la journée (ils travaillent à l'extérieur du village, dans les champs ou bien

discutent entre hommes dans des lieux publics extérieurs au quartier, en général le *tea shop*), l'espace familial évoqué plus haut est avant tout un espace féminin, où de nombreux échanges ont lieu. Les femmes passent ainsi une large partie de la journée à discuter à l'ombre du *tinnai* (sorte de véranda que l'on trouve à l'entrée de la plupart des maisons tamoules construites en dur). Commérages et ragots rythment une large partie des discussions. Certains sujets plus généraux sont également abordés comme l'évolution des prix (une véritable obsession), mais aussi l'éclairage, l'eau, le transport qui pénalisent les femmes dans leur vie quotidienne. Les SHG sont le lieu où se formalisent ces discussions et se concrétisent des actions.

À côté des SHG dont le nombre ne cesse de croître, se créent également des fédérations de SHG dont les fonctions sont doubles : relayer les ONG dans l'appui et le soutien aux SHG et faire du *lobbying* auprès des autorités publiques. Au Tamil Nadu par exemple, la Bhawani Mahasabi Panjapatti s'implique au niveau de plusieurs districts (équivalent de nos départements français) dans la lutte contre l'alcoolisme, la violence exercée sur les femmes, la lutte contre le travail des enfants. La Sthree Niketh Vanitha Federation est très impliquée dans une campagne pour le droit à l'information<sup>63</sup>. S'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de ces fédérations, dont la plupart viennent tout juste d'être constituées, elles montrent qu'il existe une volonté d'œuvrer à une échelle plus large que l'échelle locale, ce que confirme une étude récente du réseau Sa-Dhan auprès d'une trentaine de fédérations<sup>64</sup>. Si les fédérations sont très hétérogènes, en particulier en matière d'autonomie à l'égard de partenaires extérieurs (autorités publiques indiennes, ONG, bailleurs de fonds étrangers), elles ont toutes pour point commun de se mobiliser pour défendre les droits de leurs membres. L'analyse de Prasanna<sup>65</sup> en Andhra Pradesh souligne bien les risques de ces formes d'action collective, montre la diversité des dynamiques de fonctionnement, et confirme le rôle de *lobbying* joué à l'échelle régionale par ces fédérations<sup>66</sup>. Des résultats significatifs ont déjà été observés. Tout d'abord, en matière de développement économique local, l'organisation en fédérations facilite fortement la commercialisation des produits conçus ou transformés par les SHG et leurs membres. Ensuite, les fédérations jouent un rôle central dans la mise en place effective de certains programmes publics, et

l'auteur donne l'exemple d'un programme d'accès à l'électricité pour les personnes situées en dessous du minimum de pauvreté.

### **Pour conclure**

L'analyse du discours des acteurs du développement montre à quel point les deux concepts aujourd'hui en vigueur pour désigner les initiatives de lutte contre la pauvreté en Inde – *empowerment* et *self-help* – se prêtent à des acceptions radicalement différentes.

L'*empowerment* peut ainsi être conçu doublement. Soit il est compris comme un instrument du changement social – donc conflictuel – s'appuyant sur les forces individuelles et collectives en vue d'une redistribution des pouvoirs au profit des plus démunis. Soit il est vu comme un processus neutre et individuel, visant simplement à permettre aux plus démunis d'accéder à plus de pouvoir sur *eux-mêmes*, privilégiant ainsi le *statu quo*. Cette dernière position est celle prédominante dans les discours des organisations internationales, en particulier celui de la Banque mondiale.

De la même manière, le terme *self-help* peut être interprété différemment. Dans une perspective gandhienne, il signifie, la valorisation de la personne humaine, la confiance accordée aux capacités personnelles et l'émancipation à l'égard de multiples forces de coercitions voire d'exploitation. Dans une perspective néo-libérale prônée par la société américaine, il met l'accent sur l'hyper-individualisation et la responsabilisation des plus pauvres qui sont sommés de se prendre en charge et de s'autogérer.

L'Inde semble avoir résolument adopté la vision que dicte le discours des organisations internationales clairement imprégné de néo-libéralisme. Ce faisant, elle néglige le potentiel d'action démocratique et de lutte contre les inégalités qu'offrent les SHG. Or, en l'absence de moyens adéquats (subventions, formation...), l'adoption d'une perspective plus gandhienne n'est pas sans danger pour les SHG eux-mêmes. Le dynamisme de l'action féminine collective risque d'être récupéré au profit de missions d'intérêt général pour lesquelles les SHG ne sont ni faits, ni préparés – la responsabilité d'un éventuel échec leur étant évidemment imputée. La prudence est donc de mise. Le soutien aux SHG comme support de l'expression des besoins et des



revendications des femmes, doit être conçu dans une perspective de justice sociale, d'égalité et de démocratie.

- <sup>1</sup> Ce texte reprend en partie la communication au *xx<sup>e</sup> Journées ATM-CREDES 'Droits et développement'*, Nancy, 25-27 mai 2004 (« Les Self-Help Groups en Inde du Sud en tant qu'espaces de discussion et d'actions collectives permettent-ils un accès à plus de pouvoirs (*empowerment*) ? »).
- <sup>2</sup> Cécile Lapenu et Manfred Zeller, « Distribution, growth, and performance of microfinance institutions in Africa, Asia, and Latin America », Washington: IFPRI, 2001, (*IFPRI, FCND Discussion Paper*, n°114).
- <sup>3</sup> Ces études sont regroupées dans un ouvrage collectif : Isabelle Guérin et Jane Palier (ed.), *Microfinance Challenges: Empowerment or disempowerment of the poor?*, Pondichéry : Institut Français de Pondichéry, à paraître en 2005, 385 p. (*Collection Sciences Sociales n°10*). Pour une synthèse des études d'impact à l'échelle de la planète, voir par exemple Jonathan Morduch et Barbara Haley, *Analysis of the Effects of Microfinance on Poverty Reduction: Overview*, New York: Robert F. Wagner Graduate School of Public Service, 2002 (*NYU Wagner Working Paper n° 014*). Voir aussi Isabelle Guérin et Jean-Michel Servet (ed.), *Exclusion et Liens Financiers. Microfinance : leçons du Sud, Rapport du Centre Walras 2003*, Paris : Economica, 2004, 685 p.
- <sup>4</sup> R. Sunil, « Microfinance, informal finance and empowerment of the poor: lessons from a case study of the SHG-bank linkage programme in a backward district in India » in Guérin et Palier, *op. cit.*, p. 173-183.
- <sup>5</sup> Wayan Suadnya *et alii.*, « Empowerment and microfinance: an analysis of theoretical concepts and practices – Reflections from a microfinance project in Indonesia » in Guérin et Palier, *op. cit.*, p. 81-89.
- <sup>6</sup> Lakshmy Devi, « Microcredit programmes, poverty alleviation and empowerment of women – some empirical evidence from Kerala » in Guérin et Palier, *op. cit.*, p. 319-325.
- <sup>7</sup> Meenal Patole et Frances Sinha, « Microfinance and women's empowerment: research approach and findings from an impact assessment of MFIs in India » in Guérin et Palier, *op. cit.*, p. 247-257.
- <sup>8</sup> Louis Prakash, « SHGs and their place and role in civil society » in Guérin et Palier, *op. cit.*, p. 295-303.
- <sup>9</sup> Prabhat Labh, « Findings from the mid-term impact assessment study of the CASHE programme in Orissa, carried out by SAMPARK, Bangalore » in Guérin et Palier, *op. cit.*, p. 277-285.
- <sup>10</sup> Arun Raste, « Microfinance technology and linkages with non-financial services » in Guérin et Palier, *op. cit.*, p. 193-215.
- <sup>11</sup> Binitha Thampi, « Self-help groups and the empowerment of women – a study on Community Development Society in Alleppey, Kerala » in Guérin et Palier, *op. cit.*, p. 257-265. Usha Oommen et A. Meenakshisundararajan, « Microfinance and self-help groups – the way ahead (with special reference to Kanyakumari district) » in Guérin et Palier, *op. cit.*, p. 265-277.
- <sup>12</sup> Oommen et Meenakshisundararajan, *op. cit.*, p. **XXX**.
- <sup>13</sup> Sunil, *op. cit.*, p. **XXX**.
- <sup>14</sup> L'étude menée par Devi, (*op. cit.*, p. **XXX**), donne par exemple des résultats beaucoup plus positifs que celles de Labh (*op. cit.*, p. **XXX**) et de Thampi, (*op. cit.*, p. **XXX**).
- <sup>15</sup> Patole et Sinha, *op. cit.*, p. **XXX**.
- <sup>16</sup> Patole et Sinha, *Ibid.* ; Vasudeva Rao, « Empowerment of SHG/DWCRA women through microfinance: A study in Andhra Pradesh », in Guérin et Palier, *op. cit.*, p. 311-319.
- <sup>17</sup> C.K. Gariyali et S.K. Vettivel, *Women's own. The Self-Help movement of Tamilnadu*, New Delhi : Vetri Publishers, 2004, 179 p.
- <sup>18</sup> K. Kalpana, « Situating microcredit in India: some reflections » in Guérin et Palier, *op. cit.*, p. 149-159 ; Prakash, *op. cit.*, p. **XXX**.
- <sup>19</sup> S. Mohanakumar et Suja Susan George, « Micro enterprises of self-help groups and State policies under a neo-liberal regime: Evidences from a village in Kerala » in Guérin et Palier, *op. cit.*, p. 89-105.
- <sup>20</sup> Voir *Progress of SHG – Bank Linkage in India 2003-2004*, Mumbai : National Bank for Agriculture and Rural Development, 2004, 117p.
- <sup>21</sup> Voir l'analyse éclairante d'André Beteille, « Empowerment », *Economic and Political Weekly*, vol. 34, n°10-11, 1999, p. 589-597.
- <sup>22</sup> Voir l'analyse critique de ce concept par Manoranjan Mohanty, « On the concept of Empowerment » in Debal K. Singharoy, *Social Development and the Empowerment of Marginalized Groups. Perspectives and Strategies*, New Delhi : Sage Publications, 2001, p. 22-30 ; celle du discours de la Banque mondiale par Bruno Lautier, *La Banque Mondiale et la lutte contre la pauvreté : sous la morale, la politique*, document du GREITD et du Centre de recherche de l'IEDES-Paris I, 2002 et *Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque Mondiale sur la pauvreté*, séminaire « Institutions et Développement », 2002 ; et celle du discours tenu par les organisations internationales au sommet du Microcrédit et par les ONG, par Jacqueline Brown, *Microcredit, Feminisms and Empowerment, a discursive analysis of subject-object approaches to development*, San Francisco State University : Master of Arts Thesis in International Relations, 2002, p. 66-90.
- <sup>23</sup> Sunita Rabindranathan, « Historical analysis of empowerment and its present understanding in the context of microfinance » in Guérin et Palier, *op. cit.*, p. 105-113.
- <sup>24</sup> Mohanakumar et George, *op. cit.*, p. **XXX**.
- <sup>25</sup> Nous remercions Thierry Pairault d'avoir attiré notre attention sur la dimension très ambivalente et équivoque du terme *self-help*.

- 26 Nous nous appuyons ici sur l'ouvrage de Iyer Raghavan (ed.), *The Essential Writings of Mahatma Gandhi*, Oxford : Oxford University Press, 1993. Voir aussi Jane Palier, *Les pratiques urbaines de microfinance indienne : de l'efficacité à la pérennité*. Mémoire de DEA de sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, 2001.
- 27 Nous reprenons ici largement l'analyse du sociologue français Pierre Bourdieu, « Une vision du monde social », *La forteresse éclatée*, n° 42, 1999 : [http://www.proaidautisme.org/articles/bourdieu\\_1999.htm](http://www.proaidautisme.org/articles/bourdieu_1999.htm) sur laquelle Thierry Pairault a attiré notre attention.
- 28 *The Hindu*, « Self-Help groups should help tea industry », Udhagamandalam, 15 février 2004 ; « DRDA to release revolving fund to SHGs », Perambalur », 29 mars 2004 ; « Involve SHGs in fish culture », Tanjore, 19 janvier 2004 ; « Self-help groups cashing on coconut fibre », Coimbatore, 14 mars 2004 ; « NABARD sanctions Rs.2.16 cr. to SHGs in Perambalur district », Perambalur, 12 mars 2004.
- 29 Voir le site de la TNCDW : [www.tamilnaduwomen.org/edpreports.htm](http://www.tamilnaduwomen.org/edpreports.htm)
- 30 *The Hindu*, « Entrepreneurship development programme for men SHGs », Pudukottai, 19 février 2004.
- 31 *The Hindu*, « SHG movement has been successful », Coimbatore, 26 mars 2004.
- 32 *The Hindu*, « SHGs to run eight fair price shops », Perambalur, 19 janvier 2004 ; « *SHGs should promote natural farming* », Thanjavur, 26 janvier 2004.
- 33 Ingrédient essentiel rentrant dans la composition des sauces accompagnant le riz dans le repas traditionnel au Tamil Nadu.
- 34 *The Hindu*, « Women self-help groups to clear bushes, weeds », Perambalur, 22 mars 2004.
- 35 Exemples empruntés au district de Cuddalore et de Villipuram (Tamil Nadu).
- 36 Pour une analyse générale de ce problème, voir Jean Drèze et Amartya Sen, *India. Development and Participation*, Delhi : Oxford University Press, 2002, p. 347 sq.
- 37 *The Hindu* : « RASI units to be manned by women SHGs », Perambalur, 21 mars 2004 ; « Learn computer, SHGs told », Ramanathapuram, 14 février 2004. Voir aussi « Self-help groups encouraged to set up computer centres », Cuddalore, 08 janvier 2004.
- 38 *The Hindu*, « Grievance day meet for SHGs form March 1 », Dindigul, 24 février 2004.
- 39 *The Hindu*, « SHG concept improved rural women's lives », Nagapattinam, 11 mars 2004.
- 40 Il s'agit des Village Panchayat, des Panchayat Union (au niveau du *block*) et des District Development Councils.
- 41 Madhushree Sekher, « Public space for women in governance: the experience of India », *Newsletter of the Center for Research on Women and Politics*, vol. 1, n° 2, 2001.
- 42 C. K. Gariyali and S. K. Vettivel, *Women's own. The Self-Help movement of Tamilnadu*, New Delhi : Vetri Publishers, 2004, p. 130-131.
- 43 CPI(M): *Communist Party of India (Marxist)*. *The Hindu*, « Stop use of self-help groups, EC told » et « Stop use of SHGs for poll campaign: CPI(M) », Madurai, 30 mars 2004. Quelques semaines plus tôt, le *Collector* avait affirmé qu'aucune plainte n'avait été déposée contre une utilisation détournée des SHG à des fins politiques : *The Hindu*, « Parties don't try to misuse SHGs for election purposes », Madurai, 17 mars 2004.
- 44 AIADMK : All-India Anna Dravida Munnetra Kazhagam
- 45 AIDWA : All-India Democratic Women's Association
- 46 Ce point a largement été débattu avec des praticiens de la microfinance lors de la table-ronde organisé à l'Institut français de Pondichéry en février 2004 et portant sur le thème : « Microfinance in its environnement ».
- 47 Certaines ONG réfléchissent à l'idée de d'organiser des rencontres confrontant plusieurs candidats.
- 48 Lakshmi Prasanna, « Microfinance and empowerment – concepts and tools: some preliminary insights from the SHG model in Andhra Pradesh » in Guérin et Palier, *op. cit.*, p. 285-295. Voir aussi Kalpana (*op. cit.*, p. XXX) et Prakash (*op. cit.*, p. XXX).
- 49 Sur ce point voir également la contribution de Élisabeth Hofmann et Kamala Marius-Gnanou à cet ouvrage.
- 50 *The Hindu*, « SHGs of marginalized sections to be formed », Tiruchi, 12 janvier 2004 ; « Move to form special SHGs evokes good response », Tiruchi, 16 mars 2004.
- 51 Mohanakumar et George, *op. cit.*, p. XXX.
- 52 Voir par exemple Krishnayan Sen, « Wildlife Protection. Scope of Community Participation in New Act », *Economic and Political Weekly*, vol. 39, n° 7, 14-20 février 2004, p. 623-625 ; Mathew Kurian *et alii*, « Scaling-Up Participatory Watershed Management. Evidence from Himalayan Foothills », *Economic and Political Weekly*, 13 décembre 2003, p. 5285-5293 ; K. S. Murali *et alii*, « Evaluation Studies of Joint Forest Management in India: social and institutional implications », *International Journal of Environment and Sustainable Development*, vol.2, n° 1, 2003, p.19-35.
- 53 Cf. le texte de Élisabeth Hofmann et Kamala Marius-Gnanou dans cet ouvrage.
- 54 Jean Drèze et Amartya Sen, *India : Economic Development and Social Opportunity*, Oxford: Oxford University Press, 1999, p. XXX.
- 55 *Ibid.*, p. XXX
- 56 Drèze et Sen, *op. cit.*, p. 60. Voir aussi Isabelle Guérin, *Femmes et économie solidaire*, Paris : La Découverte, 2003 (*La bibliothèque du MAUSS*).
- 57 Drèze et Sen, *op. cit.*, p. 362.

<sup>58</sup> Travaux en cours réalisés dans le cadre du programme de recherche « Microfinance et développement socialement durable » à l'Institut Français de Pondichéry.

<sup>59</sup> Le paragraphe qui suit s'appuie en large partie sur un mémoire de Master réalisé à l'Institut français de Pondichéry : Fanny Jamet, « L'espace villageois en milieu tamoul : quel rôle pour les SHGs ? », *Mémoire de Master en développement et relations internationales*, Université Paris I / Institut français de Pondichéry, 2004.

<sup>60</sup> En tamoul l'ajout d'un « é » long emphatique est très courant ce qui explique la citation des deux formes d'un même mot.

<sup>61</sup> Jamet, *op. cit.*, p. **XXX**.

<sup>62</sup> Kamala Marius-Gnanou, « Socio-economic impact of the Green Revolution on Tamil rural society: the example of Pondicherry area », Pondicherry : IFP, 1993, (*Pondy Papers in Social Sciences*, n° 11).

<sup>63</sup> Cette campagne est soutenue par diverses ONG nationales (en particulier Vani et Pria) ; elle a démarré il y a quelques années dans le but de rendre effectif le processus de décentralisation et s'est révélée particulièrement active lors des dernières élections nationales du printemps 2004 (il s'agissait principalement d'informer les citoyens de leur droit électoral, de les renseigner sur les différents candidats et partis, de surveiller le déroulement des scrutins et d'obliger les candidats à faire preuve de transparence sur leur passé judiciaire).

<sup>64</sup> *SHG Federations in India. Emerging structures and practices*, New-Delhi : Sa-Dhan Editions, 2004, 97 p.

<sup>65</sup> Prasanna, *op. cit.*, p. **XXX**.

<sup>66</sup> Contrairement à l'étude précédente, cette étude a été menée directement auprès de SHG membres des fédérations (88 SHG) et de membres de SHG (1107 femmes).